

Mercredi 2 septembre de 17h à 20h en vidéoconférence

Organisation et fonctionnement des collectivités locales

OBJECTIF

Cette formation aide les nouveaux élus à s'approprier leur mandat en clarifiant le cadre juridique de leur action. En distinguant les responsabilités de chacun, ils pourront mieux se situer dans leurs fonctions pour agir efficacement au service de la collectivité.

INTERVENANTE



Virginie PAQUIEN,
Directrice Générale des Services
Vienne Condrieu agglomération

Avant de diriger les services de la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu, Virginie Paquien a été directrice générale des services du syndicat départemental des énergies du Rhône (SYDER), des départements du Gard et du Rhône, de la ville de Caluire-et-Cuire, commune de 42 000 habitants de la Métropole de Lyon. Elle a également travaillé à Mâcon, Montréal-la-Cluse et Coulanges-lès-Nevers et fut présidente du jury administrateur territorial pour le CNFPT.

Administrateur territorial, spécialiste des questions juridiques, financières, économiques, managériales et culturelles des collectivités locales, Virginie Paquien, intervient régulièrement auprès des élus et des cadres territoriaux.

PROGRAMME

► Les collectivités locales françaises

L'État et la sphère locale

Régions, départements, communes et intercommunalités : organisation, compétences et modes de décision

► L'organisation de la collectivité et la gestion du personnel

Le rôle d'employeur de l' élu

Les élus et le cabinet, les fonctionnaires

Les relations élus-fonctionnaires
L'organisation des services
Les circuits décisionnels

► La gestion des services publics locaux

Gestion directe et indirecte
Délégation de service public, concession, affermage
Marchés publics, accords-cadres, partenariats public-privé

EXERCICES PRATIQUES

Jeu des compétences

Votre Contact

Bulletin d'inscription

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe.....
Mobile
Organisme
Adresse
Code postal Ville

- ☐ **Formation 1 : Améliorer sa prise de parole en public**
22 juillet de 17h à 20h
- ☐ **Formation 2 : Innover sur son territoire : L'IA au service des élus locaux**
24 juillet de 17h à 20h
- ☐ **Formation 3 : Bien démarrer son mandat**
31 août de 17h à 20h
- ☐ **Formation 4 : Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales**
2 septembre de 17h à 20h
- ☐ **Formation 5 : Le statut de l' élu**
3 septembre de 17h à 20h
- ☐ **Formation 6 : Comprendre les budgets locaux**
4 septembre de 17h à 20h
- ☐ **Formation 7 : Le rôle de l' élu dans la commande publique locale**
7 septembre de 17h à 20h

Formations financées par :

- ☐ la collectivité
- ☐ le DIF ELUS (dont les élus disposent dès le début de leur mandat)

Le montant de la demi-journée de formation est de 240 euros TTC par participant.

Les formations se déroulent de 17h à 20h en vidéoconférence.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24



Mercure local - Groupe Mercure

Organisme de formation spécialisé sur le secteur public agréé pour la formation des élus locaux

18 avenue de l'Opéra • 75001 Paris • 01 42 60 69 48
contact@mercurelocal.fr • www.mercurelocal.fr